

Marine L'ancien remorqueur malouin dépérit dans le port de St-Malo

Le Côte d'Émeraude a-t-il encore un avenir ?

L'émblématique remorqueur gît dans le port depuis le début des années 90. Rongé par le temps, il semble attendre désespérément son heure. Ce que n'imagine pas encore son propriétaire qui ne désespère pas de le transformer en yacht de grande plaisance ou le voir rejoindre le futur musée d'histoire maritime. Son avenir sera scellé au plus tard, cet été.

Le Côte d'Émeraude n'est plus que l'ombre de lui-même. À première vue, un vieux loup de mer rongé par la rouille et infiltré par la verdure. Amarré aux quais du bassin Bouvet, il fait pâle figure aux côtés du Yéya 1, le cargo russe bloqué à Saint-Malo depuis le 20 novembre, pourtant pas au mieux de sa forme lui non plus.

Construit en 1955, jadis fleuron de la SICCNa à Saint-Malo (Société industrielle et commerciale de construction navale, reprenneur du chantier Mougin en 1962), Le Côte d'Émeraude a bravé la mer pendant près de 40 ans.

Il était le remorqueur de la renaissance du port après-guerre. Tractant les derniers voiliers terre-neuvas et participant au chantier du barrage de la Rance, sa silhouette était bien connue des Malouins.

Désarmé au début des années 90, il entre alors dans une longue léthargie dévastatrice. À cette époque, la CCI s'en défait et Le Côte d'Émeraude fait l'objet de nombreuses transactions.

Il est un temps racheté par un ancien officier mécanicien de la marine marchande qui multiplie les allers-retours depuis Paris pour lui redonner des couleurs chatoyantes.

Il envisage même de le remettre à flot de l'autre côté de l'Atlantique, en Martinique.

Mais celui-ci décède à la fin des années 90 et Le Côte d'Émeraude change de mains. Une nouvelle fois.

On préférerait ne pas le voir ici

À partir de là, les choses se gâtent. Squatté, incendié en 2001, il résiste depuis péniblement aux affres du temps.

Pour les autorités portuaires locales, ce remorqueur malouin long de 27 mètres dénote dans le paysage local. « On préférerait ne pas le voir ici, ne cache pas le commandant Bruno Lassus de la capitainerie du port de Saint-Malo. Mais il n'est pas abandonné pour autant. Son propriétaire paie les taxes portuaires et une personne vient régulièrement jeter un œil dessus ».

Aucun risque

Car malgré les apparences, Le Côte d'Émeraude ne serait pas à amarrer au rayon des épaves et ne risquerait pas non plus de couler au fond du port. « Il n'est pas en mauvais état. Désarmé et dépollué, il ne présente aucun danger pour l'environnement », rassure celui qui en est son propriétaire depuis 2002.

Architecte et ingénieur naval spécialisé dans la restauration et la transformation de navires et de yachts anciens, le Parisien Xavier Reydellet s'est fait connaître à St-Malo en travaillant à la renaissance du flamboyant yacht Delphine. Le Côte d'Émeraude, affirme-t-il, est lui aussi « tout à fait adapté à une transformation en un yacht de grande plaisance. Ses caractéristiques et sa



Il est amarré aux quais du bassin Bouvet aux côtés du Yéya 1, le cargo russe bloqué à Saint-Malo depuis le 20 novembre.

robustesse lui assurent de réelles capacités de navigation hauturières. D'autant que sa silhouette élégante et discrète ne laisse pas indifférent ».

Depuis 5 ans, Xavier Reydellet étudie divers projets de transformation et assure avoir rencontré plusieurs clients « très intéressés ». Malheureusement, aucun n'a pu aboutir à ce jour.

Or aujourd'hui, le temps presse. Le maintien à quai d'une telle unité a « un coût », ne cache pas son propriétaire qui tranchera d'ici cet été sur le sort qu'il réservera au Côte d'Émeraude.

Au musée d'histoire maritime ?

Au pire (et on s'y dirige...), ce sera la démolition. Au mieux donc, une métamorphose en yacht, voire une retraite paisible... dans le futur musée d'histoire maritime prévu à Saint-Malo, à l'horizon 2012. À l'image d'un autre remorqueur portuaire de la même époque, Le Saint-Gilles, classé monument historique et confié au musée d'histoire maritime de La Rochelle. « Au vu de son histoire, Le Côte d'Émeraude

aurait sa place dans un tel musée et peut lui aussi prétendre à un classement au titre des monuments historiques », espère encore Xavier Reydellet.

Quand son modèle faisait la une...

Cette issue ne serait d'ailleurs pas pour déplaire à tous les nostalgiques du remorqueur malouin. Car Le Côte d'Émeraude n'est pas un bateau tout à fait comme les autres. Il a son lot de fans, notamment du côté des modélistes qui bichonnent sa réplique miniature depuis une quarantaine d'années. La première fut lancée sur le marché en 1968. D'autres suivirent et des revues spécialisées lui consacèrent des articles. Le Côte d'Émeraude fera même la une du magazine *Radio-modélisme* en 1970...

Le commandant de la capitainerie en sait quelque chose lui aussi. Un maquettiste l'a appelé « d'Australie pour demander des renseignements ». Depuis la Belgique, un autre fan, Roger Legat, lui consacre un site internet * bien documenté également. Preuve d'un attachement lointain et durable à un remor-

queur emblématique dont l'avenir s'assombrit un peu plus chaque jour.

Samuel SAUNEUF

*http://alpmn.ifrance.com/cote_d_eneraude.htm

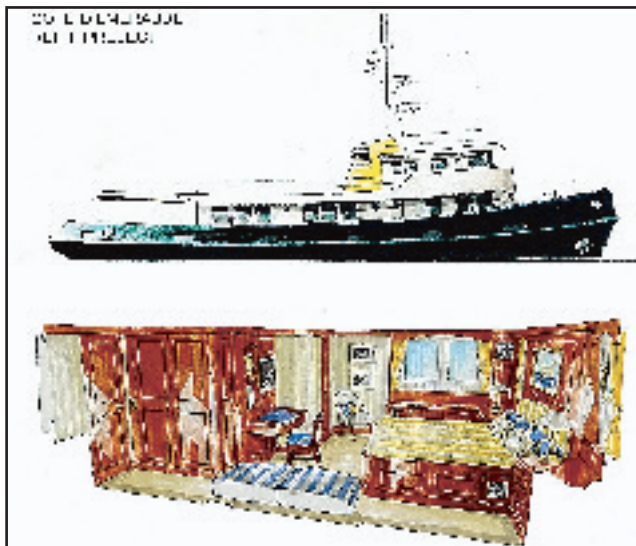


Le Côte d'Émeraude n'est plus que l'ombre de lui-même. À première vue, un vieux loup de mer rongé par la rouille et infiltré par la verdure.

Quand la note est salée

Le port de Saint-Malo abrite régulièrement des bateaux en piteux état. Des épaves que leurs propriétaires n'ont pas (ou plus) les moyens de rénover, d'envoyer à la casse où qui sont tout simplement abandonnées. Bruno Lassus a recensé « une petite dizaine de cas » ces dix dernières années sur le port de commerce de Saint-Malo. Le plus dur est alors de retrouver le propriétaire et d'entamer si nécessaire des poursuites qui doivent aboutir à une déchéance de propriété. Mais une telle procédure est souvent longue : « 4-5 ans au moins », admet le commandant. Du coup, certains bateaux agonisent longtemps avant d'être démantelés. Bruno Lassus se souvient par exemple de cette ancienne vedette des Douanes, achetée aux Domaines par un Yougoslave qui s'est ensuite évanoui dans la nature. Le navire long de 32 mètres est resté 9 ans sur le terre-plein malouin. Au final, l'État a pris en charge la démolition du bateau et s'est ainsi substitué au propriétaire. En 2001, il en a fait de même pour le chalutier malouin *Le Colonel de Vienne* qui dormait au pied de Solidor depuis « quinze, vingt ans ». Sa destruction et sa dépollution ont coûté 54 000 euros au contribuable.

17848113-02



Le Côte d'Émeraude, affirme son propriétaire, est tout à fait adapté à une transformation en un yacht de grande plaisance. Plusieurs projets, dont celui-ci, sont étudiés.